



AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE
DE LA **BIODIVERSITÉ**



LES FORÊTS SÈCHES DE PINDAÏ



DANS LES FORÊTS SÈCHES DE PINDAÏ, ON TROUVE...

271 espèces végétales

(125 endémiques et 25 rares et menacées)

30 espèces d'oiseaux

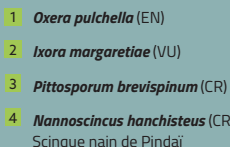
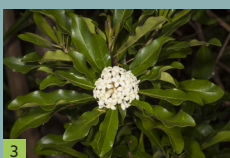
(21 endémiques)

57 espèces de papillons

12 espèces de reptiles

(10 endémiques dont 4 rares et menacés)

1 espèce de bulime



1 *Oxera pulchella* (EN)

2 *Ixora margaretae* (VU)

3 *Pittosporum brevispinum* (CR)

4 *Nannoscincus hanchisteus* (CR)
Scinque nain de Pindaï

MISES EN DÉFENS DES FORÊTS SÈCHES DE PINDAÏ

LES FORÊTS SÈCHES DE PINDAÏ

À l'origine, la presqu'île de Pindaï était recouverte d'une forêt sèche, aussi appelée **forêt sclérophylle**, qui s'étendait sur une grande partie de la côte Ouest et de la pointe Nord de la Grande Terre. Après d'importantes dégradations (feux, espèces envahissantes...), il ne reste à Pindaï qu'une centaine d'hectares de forêt sèche, pour une superficie totale du site d'environ 2 000 ha.

La presqu'île de Pindaï est aujourd'hui le **deuxième plus grand site de forêt sclérophylle** du pays sur foncier public. Souvent confondue avec la savane à niaoulis ou les bosquets de gaïacs, milieux dégradés et pauvres en biodiversité, la forêt sclérophylle est au contraire **riche d'une flore et d'une faune rares et très diversifiées**.

Sous bois (Forêt sèche Pindaï)



LA CONSERVATION ET LA GESTION DES FORÊTS SÈCHES DE PINDAÏ

Depuis 2019, l'**Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité (ANCB)** et la **province Nord**, gestionnaire du site, collaborent afin de mettre en œuvre le plan de gestion des forêts sèches de Pindaï. Les actions de protection et de restauration écologique incluent notamment :

- **Protection physique**
- **Reboisement**
- **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (cerfs et cochons)
- **Amélioration des connaissances scientifiques** (faune, flore)
- **Prévention contre les incendies**
- **Information et sensibilisation**



1 Protection physique

2 Sensibilisation

3 Plantation

4 Suivi

Des opérations de restauration active sont mises en œuvre depuis 2016 au sein des mises en défens (clôtures anti-cerfs) installées en 2015 et 2020 sur Pindaï. D'abord entreprises sur la zone « Ex Nihilo » de 2016 à 2020 (près de 25 000 arbres plantés), elles sont réalisées depuis 2021 dans la zone de « Plaine » (7 700 arbres plantés entre 2021 et 2023), sous couvert de gaïacs.

Ces plantations font l'objet de suivis afin de contribuer à la construction de référentiels techniques pour les prochains chantiers de restauration écologique des forêts sèches.

Ces chantiers sont possibles grâce aux soutiens financiers dont bénéficie l'ANCB, et particulièrement de :

- **Union Européenne (Best 2.0)** : plantation de 15 ha sur la parcelle expérimentale «Ex-Nihilo» (projet 2016-2018)
- **l'Office français de la biodiversité (OFB)** : diversification par la plantation de 2 700 plants en 2023 (projet 2021-2025)
- **l'Etat (subvention au titre du Fonds vert) et l'OFB** : mise en terre de 8 000 plants de forêt sèche et expérimentation de semis direct (projet 2023-2027)

Un site pilote pour la construction de référentiels techniques pour la restauration des forêts sèches

Clôture de mise en défens
Forêt sèche

Ex-Nihilo
70 ha

Plaine
205 ha

ZT2
2,3 ha

0 1 000 2 000 m

Les forêts sèches sont un réservoir de biodiversité et jouent un rôle important dans le maintien des sols.

Agissons pour les protéger !



Soyons vigilants sur les départs de feu



Laissons les végétaux
et animaux dans leur habitat naturel



Déposons nos déchets dans les poubelles
prévues à cet effet



Tenons nos animaux en laisse



Evitons la divagation de nos animaux d'élevage



Sensibilisons notre entourage



Certaines espèces de forêt sèche sont protégées par le [code de l'environnement de la province Nord](#)

+ D'INFOS

Plus d'information sur www.province-nord.nc



Pour plus d'informations, des chiffres clefs et des données cartographiques concernant les actions de protection et de restauration déployées à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, consultez le **portail cartographique** en ligne via le lien suivant : <https://ancb-foret-seche.georep.nc>

CONTACTS

Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité

BP 10 - 98860 Koné

Presqu'île de Foué

Standard : (+687) 47 77 04

www.ancb.nc

District forestier Ouest de Koohné (DDEE province Nord)

Service des milieux et ressources terrestres

Hôtel de la province Nord

41 avenue Jimmy Welepane

98860 Koné

Standard : (+687) 47 21 54

www.province-nord.nc

Réalisation : ANCB - 2023

Photographies : ©ANCB (sauf mention contraire)

Sur la période 2023-2027, les opérations de restauration sont menées avec le soutien financier de :



Le projet «Favoriser la résilience de deux principaux sites de forêt sèche de Nouvelle-Calédonie» est financé par l'Etat à hauteur de 279 709,65 euros (33 378 640 F.CFP). L'Etat s'engage avec le porteur du projet par le biais du Fonds vert et du programme «France nation verte».